



Municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont
2451, rue Camirand, Sainte-Angèle-de-Prémont (QC) J0K 1R0
Téléphone : 819-268-5526 Télécopieur : 819-268-5536

AVIS PUBLIC

**DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE
DU 1^{ER} EXERCICE FINANCIER DU
RÔLE TRIENNAL D'ÉVALUATION 2025-2026-2027**

Avis est par la présente donné par la soussignée que l'évaluateur, monsieur Marc Lépine É.A., a déposé à mon bureau, en date du 12 septembre 2024 le rôle d'évaluation foncière pour le premier exercice financier du rôle triennal 2025-2026-2027

Toute personne peut en prendre connaissance au bureau de la soussignée, à l'hôtel de ville sis au 2451, rue Camirand, à Sainte-Angèle-de-Prémont aux heures d'ouverture. Toute personne intéressée peut déposer une demande de révision, au motif de l'exactitude, de la présence ou l'absence d'une inscription au rôle relative à un bien, dont elle-même, ou une autre personne, est propriétaire. Pour être recevable, une telle démarche de révision doit remplir les conditions suivantes :

- Être déposée avant le 1^{er} mai qui suit l'entrée en vigueur du rôle
- Être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé à :

Madame Pascale Plante
Directrice générale et secrétaire-trésorière
MRC de Maskinongé
651, Boulevard Saint-Laurent Est
Louiseville (Québec) J5V 1J1

-Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin, disponible à l'endroit ci-dessus indiqué

-Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par règlement numéro 286-21 de la MRC de Maskinongé, et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné à Sainte-Angèle-de-Prémont ce 23 septembre 2024.

Mamou Kaba
Directrice générale et
Greffière-trésorière